

**Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle**

**ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC SAINT ETIENNE TERRASSE 2 ALLEE DES ARTILLEURS 42000 ST ETIENNE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M. GEMICI Soner, représentant de la société ASG FACADES S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 2 RUE BARROUIN 42000 ST ETIENNE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

M. GEMICI Soner

Nombre d'actions : 1 000

Somme versée : 1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 30 mai 2025

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

*lu et approuvé*

*[Signature]*

JST141

**CIC** **Lyonnaise de Banque**  
2 allée des Artilleurs  
42000 SAINT-ETIENNE  
Tél. 04 77 49 52 35 - Mail: 18018@cic.fr

